

# La Maison mère : un patrimoine matériel et immatériel à préserver

---

Consultation publique - Projet métropolitain 09-001 :  
Réaffectation du bâtiment du 1420, boulevard Mont-Royal

Par  
**Dominique Laperle**

Présenté dans le cadre de l'audition des mémoires  
tenue au Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont,  
le 9 mars 2009

Le 1420, boulevard Mont-Royal

## Table des matières

Présentation de l'auteur	p. 4
Définir le patrimoine culturel	p. 4
Le patrimoine du Mont-Royal : un cas unique	p. 5
Les bâtisseuses	p. 6
La question de la transformation	p. 9
Le patrimoine féminin en question	p. 9
Mémoire vivante : les Bernardins	p. 12
Conclusion	p. 14
Annexes :	
Annexe 1 : Bibliographie de l'auteur	p. 15
Annexe 2 : «Le village Jésus-Marie»	p. 16

### ***Présentation de l'auteur***

Dominique Laperle est diplômé en histoire de l'Université de Montréal, en théologie de l'Université de Sherbrooke, et en éducation de l'Université du Québec à Montréal. Il poursuit actuellement des études doctorales à cette même université et se spécialise en histoire socioreligieuse, s'intéressant particulièrement à la contribution des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie dans le domaine de l'éducation des filles. Il a publié deux monographies sur des écoles de cette communauté en 2005 et 2008, et de nombreux articles scientifiques dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, la *Historical studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation* et la revue *Études d'histoire religieuse*<sup>1</sup>. Il enseigne depuis près de douze ans au Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, une école privée pour filles, à Outremont. Il présente ce mémoire à titre personnel.

### ***Définir le patrimoine culturel***

Le patrimoine culturel d'un peuple est constitué de l'héritage des productions matérielles et immatérielles transmis par les générations précédentes. Cela inclut bien des choses comme les croyances et les rituels, les savoirs, la production artistique, l'aménagement du paysage et l'architecture. Chaque génération a la responsabilité de transmettre cet héritage, de le bonifier, de le maintenir vivant et accessible. Les aléas de l'histoire font que tout ne peut être conservé. Il y aura inévitablement des pertes en raison des circonstances historiques et des

---

<sup>1</sup> Voir la bibliographie en annexe 1.

événements accidentels qui affectent notre société. En ce sens, toute société doit faire des choix dans ce qu'il faut conserver de l'expérience de ses devanciers. Néanmoins, c'est le devoir de tous les citoyens de prendre la parole et de manifester leur attachement à un bien patrimonial et à la pérennité de sa mission. Ce que nous énonçons est valable pour tout bien culturel qui se trouve sur l'île de Montréal, mais la question est particulièrement délicate lorsque celui-ci se trouve dans l'arrondissement du Mont-Royal.

### ***Le patrimoine du Mont-Royal: un cas unique***

Comme le rappelle les *Amis de la Montagne*, le Mont-Royal est «le symbole identitaire de notre ville, synonyme de qualité de vie. Il est l'icône de Montréal et un lieu de rencontre central pour les Montréalais»<sup>2</sup>. De plus, le 9 mars 2005, le gouvernement du Québec déclarait la montagne comme étant un trésor à la fois naturel et historique car il «renfermait des monuments et sites historiques ayant une importance patrimoniale nationale, une concentration d'immeubles des grandes institutions du domaine du savoir et de la santé, lesquelles présentent un intérêt historique par leur utilisation et par leur architecture. [...] Le Mont-Royal est un territoire qui englobe des espaces verts et des espaces construits dont les qualités naturelles et culturelles sont reconnues, et qui mérite d'être protégé du fait de sa rareté comme ressource non renouvelable, et de sa représentativité

---

<sup>2</sup> *Les Amis de la Montagne*, [en ligne], [www.lemontroyal.com](http://www.lemontroyal.com) (consulté le 9 février 2009).

comme lieu emblématique national»<sup>3</sup>. Cette rareté devient l'un des aspects majeurs de la conservation et permet d'aborder la question de l'édifice du 1420, boulevard Mont-Royal, élément central de notre propos car il s'agit, ici, d'un bâtiment qui témoigne d'un aspect peu souvent évoqué sur le pourtour du Mont-Royal, celui de l'héritage féminin.

### ***Les bâtisseuses***

La communauté des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM), une congrégation enseignante fondée à Longueuil en 1843, est l'adaptation canadienne d'une communauté homonyme marseillaise. La naissance des SNJM s'inscrit dans une contribution tripartite : d'abord, celle d'une fondatrice, Eulalie Durocher (en religion, Mère Marie-Rose), inspirée par ses dévotions mariales et christiques, et habitée par le désir de contribuer au développement intégral des jeunes par l'éducation; puis, celle d'un évêque, Mgr Bourget, qui a légitimé et supervisé le développement du nouvel institut, et de nombreux autres, et, finalement, celle de l'influence et de l'encadrement spirituel des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Malgré le décès précoce de la fondatrice, en 1849, cette congrégation apostolique, d'abord de droit diocésain puis, à partir de 1877, de droit romain, va se répandre très rapidement dans la plaine laurentienne, sur l'île de Montréal, puis un peu partout en Amérique du Nord. En 1960, elle compte plus de 6000

---

<sup>3</sup> *Ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine*, [en ligne], <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=2046> [consulté le 9 février 2009].

religieuses, ce qui en fait l'une des congrégations enseignantes les plus importantes du Québec.

Trop à l'étroit à Longueuil, les SNJM occuperont une deuxième maison mère dans le Quartier Hochelaga, jusqu'en 1925. C'est entre 1924 et 1926 que la congrégation fera ériger, d'après les plans des architectes Viau et Venne, une troisième maison mère, cette fois à Outremont. Les journaux de l'époque notaient que c'était alors la plus grande construction à Montréal<sup>4</sup> et, en son temps, la plus vaste maison mère d'une communauté religieuse de toute l'Amérique du Nord. Le bâtiment, de style renaissance italienne et de forme hexagonale, occupe une superficie d'environ 72 000 pieds carrés.

Outre le fait que cette maison a logé *l'administration générale* des SNJM, elle a aussi été le fer de lance d'un ensemble de projets éducatifs comme le *Mont Jésus-Marie* (enseignement primaire), la *Holy Names Business College*, une école bilingue de formation en secrétariat, *L'École supérieure de musique*, ancêtre de l'École de musique Vincent-d'Indy, le *Collège Jésus-Marie* (cours classique pour filles), un scolasticat, une École normale, une *École supérieure de Pédagogie familiale* ainsi que des cours d'art culinaire, de peinture et de francisation des immigrants. Ce sont donc des milliers de femmes qui ont vécu, dans ces murs, leur développement personnel et professionnel.

---

<sup>4</sup> Service central des archives des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, *Grandes Chroniques*, 12 septembre 1926, p. 19 ss.

À partir de 1960, dans le contexte des réformes de Vatican II, amorcées sous le pontificat de Jean XXIII, et de la Révolution tranquille qui se déroule en même temps au Québec, l'œuvre des SNJM est remise en question. En effet, on assiste à l'abolition du cours classique, à la prise en charge des écoles normales par les universités, au contrôle complet de l'état québécois sur la sphère éducative, à une certaine laïcisation de la société, et aux débuts d'une crise des vocations dans les communautés religieuses. Les SNJM ont maintenu et adapté, tant qu'elles ont pu, leurs œuvres éducatives mais elles ont dû, avec le tarissement et le vieillissement de leurs effectifs, leur donner une nouvelle orientation.

Ce contexte provoque une dynamique inédite et on assiste, à partir des années soixante-dix, à une floraison d'engagements individuels qui élargissent la définition traditionnelle du champ d'action de la communauté. À travers les nouvelles expériences des différents ministères, dans une société sécularisée, aux contacts des laïcs et avec, toujours en filigrane, la menace réelle de la disparition de la communauté, la congrégation a continué malgré tout de témoigner de la présence du Christ et de proposer un idéal sans cesse renouvelé d'un humanisme chrétien. C'est la maison mère qui en a été le principal centre. Néanmoins, le bâtiment ne cessait d'être beaucoup trop grand pour elles. Ainsi, après une étude sérieuse, les religieuses le vendaient à l'Université de Montréal (U de M), le 23 octobre 2003.



### ***La question de la transformation du 1420, boulevard Mont-Royal***

Or, bien que les gens de l'U de M parlent du bâtiment comme d'un véritable «joyau patrimonial»<sup>5</sup>, l'institution universitaire annonçait sa vente, à l'été 2008. Dans le procès-verbal de la 485<sup>e</sup> séance de l'Assemblée universitaire, tenue le 16 avril 2007, l'U de M prévoyait au départ dépenser 55 millions de dollars mais leurs prévisions s'élèveront, dans la réalité, à près de 100 millions. Cette explosion semble attribuable à une mauvaise évaluation, à l'inflation des coûts de rénovation et à la modification significative du projet de départ. Quand le recteur précise, dans le même rapport, que «l'Université se doit d'agir de manière responsable en regard de l'acquisition et de l'amélioration des espaces», la vente d'un tel bâtiment au privé -afin de le transformer en condominiums de luxe- n'est certes pas, elle, responsable et s'éloigne de ce que devrait être une vision de développement éthique et durable d'un bien patrimonial.

### ***Le patrimoine féminin en question***

Formuler une définition du patrimoine est d'autant plus difficile que l'image qu'il incarne dans la mémoire de tous et chacun varie considérablement. Il y a présentement un problème de définition et l'actuelle ministre de la culture, des communications et de la condition

---

<sup>5</sup> Mathieu Robert-Sauvé, « Des chercheurs de l'U de M s'installent dans un joyau du patrimoine » *Forum*, Volume 39, no. 32, (13 juin 2005).

féminine (MCCCQ), madame Christine Saint-Pierre, dans le cadre des consultations liées au Livre vert, *Un regard neuf sur le patrimoine*, cherche à le redéfinir. Le patrimoine est à la fois matériel et immatériel, conscient ou non, englobant et spécifique. L'intérêt patrimonial provient donc du sens et de l'importance qu'une personne ou un groupe concède à un lieu, naturel ou construit. L'assurance de sa perpétuation dépend essentiellement de la somme des connaissances que nous en avons et de la valeur que nous lui attribuons.

Pour comprendre l'importance du 1420, boulevard Mont-Royal, il convient de rappeler qu'il s'intègre dans un cadre spatial particulier. Nous l'avons dit déjà, les SNJM s'étaient constituées, avec le temps, un important domaine agricole sur le versant du Mont-Royal. Outre la maison mère, ce site regroupait trois autres édifices scolaires et conventuels : le Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie (1905), l'Institut Jésus Marie (1959), et l'École de musique Vincent-d'Indy (1959)<sup>6</sup>. Surnommé le «village Jésus-Marie» par les habitants d'Outremont, ce quadrilatère témoignait à la fois d'une empreinte féminine de l'espace et de la contribution institutionnelle et scolaire des SNJM dans la région montréalaise. Depuis les années soixante, l'U de M a acheté deux de ces édifices : *l'Institut Jésus-Marie* qui loge maintenant sa Faculté des sciences de l'éducation et l'École Vincent-d'Indy où se trouve, depuis, sa faculté de musique. Il y avait donc, avec l'acquisition de la maison mère, une logique d'acquisition pour l'université qui complétait ainsi un parc immobilier d'une grande valeur historique. La congrégation y voyait

---

<sup>6</sup> Voir la photo en annexe 2.

aussi la perpétuation de l'œuvre d'enseignement, et ce fait a grandement influencé le prix «éducatif» offert à l'U de M<sup>7</sup>.

Bien que rien, dans le contrat de vente, ne stipule que l'U de M doive y maintenir une œuvre d'éducation, on peut parler ici d'une entorse morale au contrat initial. La revente de l'édifice au groupe *Catania*, et sa transformation en condominiums de luxe, n'est pas une solution durable et s'éloigne des visées fondamentales de l'arrondissement du Mont-Royal. Nous ne reviendrons pas sur la description des éléments architecturaux et patrimoniaux à protéger car la documentation du Comité patrimonial et du Comité *had hoc* des architectes et des urbanistes de la ville les a déjà mis en lumière. Nous réaffirmons néanmoins que l'ensemble de ces commentaires négligent la facette proprement féminine de ce bâti. Il s'agit, ici, véritablement, du témoignage d'un groupe de femmes et de sa capacité à construire, administrer et développer une œuvre au service de la collectivité.

En ce sens, l'imposant monument est plus que le rappel d'une Église autrefois triomphante. Il est la manifestation que ces femmes religieuses et catholiques, anonymes dans leur destin individuel, s'approprièrent collectivement un espace dans la cité et clamaient une autonomie réelle et symbolique dans leurs champs d'action. Bien que le MCCCQ n'ait pas encore classé l'édifice comme bien historique ou patrimonial, nous croyons qu'il n'est pas trop tard pour intervenir. L'action demandée ne doit néanmoins pas se traduire par une simple désignation historique. N'oublions pas que cet édifice doit continuer sa mission afin d'être

---

<sup>7</sup> Marie-Ève BIEN-JUSTE, « La préservation à bien meilleur coût, *Quartier Libre*, volume 13, no.11 (8 février 2006). Voir aussi Francis VAILLES, « Couvents à vendre », *La Presse* (7 avril 2007).

porteur de sens. Une piste de solution s'ouvre à nous, grâce à un exemple récent : celui du collège des Bernardins, à Paris<sup>8</sup>.

### ***Mémoire vivante : les Bernardins***

En plein cœur du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris s'élève un bâtiment gothique du XIII<sup>e</sup> siècle. Centre de formation parisien des Cisterciens, l'édifice fut vendu comme bien national dans le contexte de la Révolution française. Plus ou moins abandonné pendant près de deux cents ans, c'est à l'initiative du cardinal Lustiger que le diocèse de Paris le rachète. L'édifice, très dégradé, a fait l'objet d'une rénovation majeure depuis sept ans. Sa rénovation, subventionnée par tous les paliers gouvernementaux (état, région, ville), par le diocèse de Paris, et par des dons de particuliers et d'entreprises, allie respect de l'architecture traditionnelle et insertions contemporaines. Ouvert au public depuis le 6 septembre 2008, le pape Benoît XVI y a fait une adresse au monde de la culture le 12 septembre suivant, lors de sa visite en France. Conçu comme un lieu de «recherche et de débat pour l'Église et la société», «ouvert à tous ceux qui s'interrogent sur la vie et le devenir de l'homme», ce nouveau centre se prépare à accueillir des projections, des concerts, des expositions, des rencontres, des colloques, une chaire de recherche, une librairie et une bibliothèque; il loge aussi l'École Cathédrale qui offre une formation universitaire en théologie et en philosophie.

---

<sup>8</sup> Collège des Bernardins, [en ligne], [www.collegedesbernardins.fr](http://www.collegedesbernardins.fr), (consulté le 9 février 2009).

Il y a là, me semble-t-il, une indéniable source d'inspiration. Situé à Outremont, à la frontière de Côte-des-Neiges, au pied d'un des versants du Mont-Royal, l'édifice du 1420 se trouve au cœur du Montréal multiculturel. Avec l'aide des différents paliers de gouvernement, ne pourrait-on pas y développer un lieu d'étude, de recherche et de dialogue entre les communautés socioreligieuses de la ville? Trois pôles apparaissent porteurs de sens : l'histoire, la théologie/sciences religieuses, et la culture. Une chaire de recherche sur les communautés religieuses catholiques pourrait rappeler l'héritage des SNJM et des autres congrégations; une chaire d'étude juive pourrait aussi mieux faire comprendre la diversité de la communauté hébraïque et permettre de poser de nouveaux ponts, à Outremont même, et ailleurs. L'U de M pourrait y installer sa Faculté de théologie et des sciences de la religion ainsi que son Centre d'étude des religions (CERUM). Avec sa chapelle, son orgue Casavant d'une valeur inestimable et ses salles multifonctionnelles, le pavillon du 1420 pourrait offrir, en collaboration avec des organismes locaux et culturels, un lieu de diffusion musicale et graphique. Une telle mission ne s'inscrirait-elle pas dans le souci historique des SNJM à œuvrer pour le développement intégral de la personne humaine?

Non, il n'est sûrement pas trop tard pour reconnaître la portée historique et symbolique de l'inscription durable dans le paysage urbain du bâtiment construit par les SNJM. L'U de M, seule, ne semble pas pouvoir le faire mais je suis convaincu que, forte de la manifestation rapide de différents paliers de gouvernement : l'arrondissement d'Outremont, la ville de Montréal, le gouvernement du Québec, le

gouvernement du Canada et différents acteurs du domaine culturel et religieux, elle acceptera de surseoir à la transformation de cet espace unique en habitations cossues, et elle pilotera sa relance en lui offrant une nouvelle mission en relation directe avec sa vocation première d'éducation. D'ailleurs, dans ce cadre, rien n'empêcherait d'utiliser les services du Groupe *Catania*.

### ***Conclusion***

La question de la reconnaissance patrimoniale évolue constamment. Ce qui ne présente que peu ou pas d'intérêt aujourd'hui peut en avoir pour les générations futures. L'avenir ne peut pas se construire sans les fondations du passé, et le présent ne peut se concevoir sans une image cohérente de ce qui a été et de ce qui sera... Dans le contexte actuel, avec les nuages sombres qui planent sur le plan économique, il serait facile de dire que toute cela est trop coûteux et ne rejoindra qu'une minorité de citoyens. Il faut aller plus loin que ces constats faciles. Dans le cadre d'un développement durable, il est primordial de reconnaître que le patrimoine du 1420, boulevard Mont-Royal, constitue une richesse collective, unique, un héritage vivant, sur le Mont-Royal même. Soyons conscients qu'il n'est pas uniquement un «joyau architectural», malgré toutes ses caractéristiques matérielles propres, mais le témoignage de la réussite d'un collectif de femmes qui ont contribué au développement éducatif de Montréal et du Québec. Nous espérons que ce mémoire aura su vous convaincre de l'importance de sa pérennité comme pôle d'éducation, de savoir et de culture.

## **ANNEXE I :**

### ***Bibliographie de l'auteur***

#### *Livres*

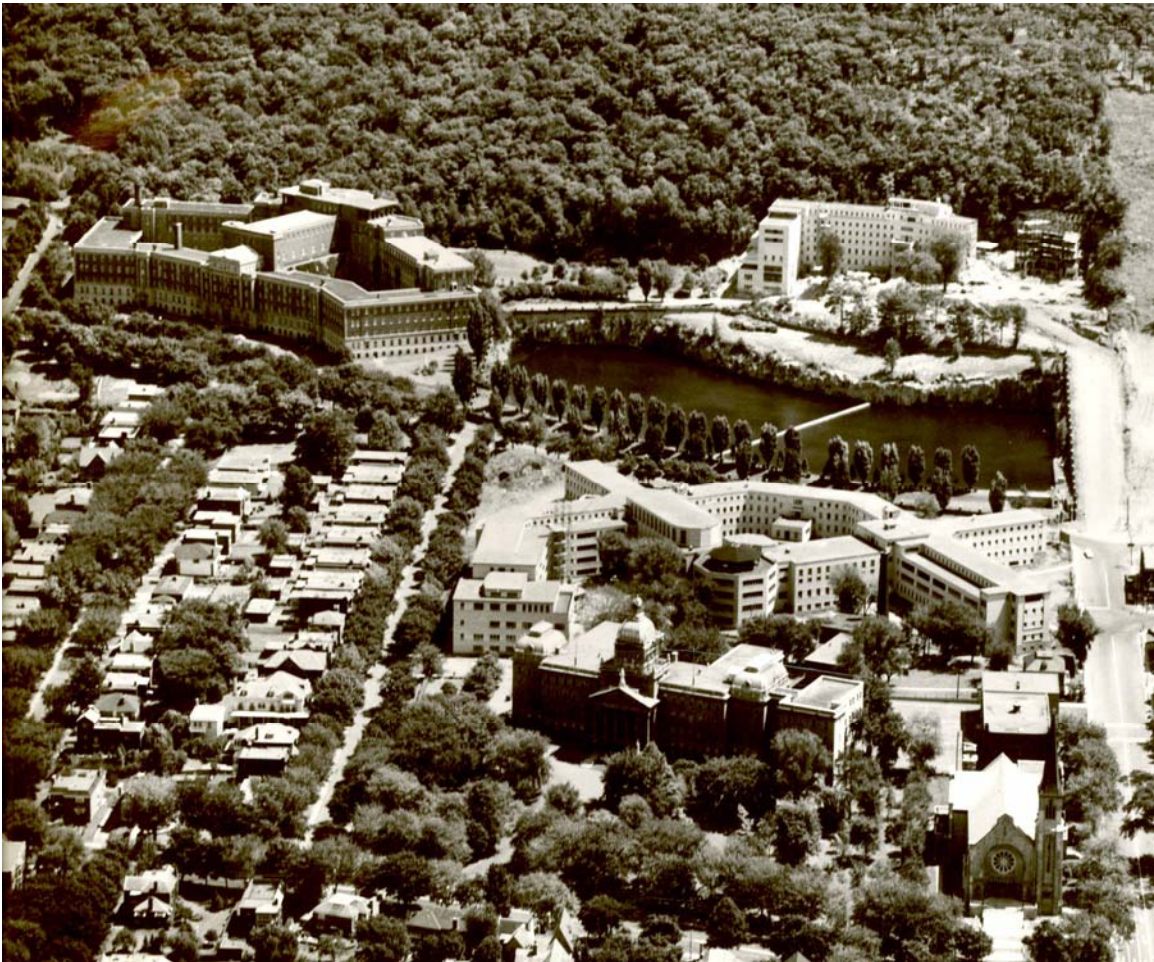
- 2008 *Vers le bien et le beau. Histoire de l'École de musique Vincent-d'Indy (1932-2007)*. Sainte-Foy, Éditions GID.
- 2005 *Il y a cent ans que nous pensons à l'avenir. Histoire du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie (1905-2005)*. Outremont, Comité du centenaire du Saint-Nom-de-Marie.

#### *Articles*

- 2009 «Revenir sur le chemin parcouru et les jours anciens». Analyse des textes commémoratifs de quatre Jubilés des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (1844-1994), *SCHEC, Études d'Histoire religieuse*, volume 75 (2009), à paraître.
- «Une harmonie sans fausses notes.». Les questions de contrôle, d'autonomie et de pouvoir entre l'École de musique Vincent-d'Indy et les Universités de Montréal et de Sherbrooke (1933-1978), *Historical studies in education/Revue d'Histoire de l'Éducation* (à paraître)
- 2008 «Une œuvre purement musicale.» Analyse de la spiritualité des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à partir de l'exemple de l'École de musique Vincent-d'Indy, *SCHEC, Études d'Histoire religieuse*, volume 74 (2008), pp.71-92.
- 2007 «Une parole de Dieu, fraîchement exprimée». Fondements, usages et représentations du musée scolaire dans les pensionnats de filles des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, *Historical studies in education/Revue d'Histoire de l'Éducation*, no.1, (printemps 2007) : pp.53-80.
- «La moisson s'annonçait bonne mais...» Une aventure missionnaire au Japon (1931-1940), *Cap-aux-Diamants*, no. 90 (été 2007) : pp. 36-41.
- «De sœur Marie-Achille à sœur Marie-Zozime : l'usage des prénoms masculins chez les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (1844-1969)», *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 60, no.3 (Hiver 2007) : pp. 355-372.

***ANNEXE II :***

***LE «VILLAGE JÉSUS-MARIE»***



**Vue aérienne des bâtiments scolaires et conventuels des SNJM, 1964.  
(Source: Archives de l'École de musique Vincent-d'Indy)**

« Le domaine Jésus-Marie » :

- En haut à gauche : la maison mère.
- En haut à droite : L'École de musique Vincent-d'Indy.
- Au centre, à droite : l'Institut Jésus-Marie.
- En bas, au centre : le Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie.



Le 1420, boulevard Mont-Royal